

Mies-Tannay: la mue du bord du lac avance bien

PREMIUM

1/2



PAR GBT

Réagir à cet article

TERRE SAINTE Travaux, rachat de parcelles au canton et mise en place d'un cadre de gestion intercommunale: l'important lifting des rives lacustres de Mies et Tannay est bien lancé.

Les transformations de la zone lacustre de Mies-Tannay progressent que cela soit de manière visible ou administrative. Du côté de Mies, la mue en profondeur du chantier naval de l'Épine a débuté l'été dernier. La plateforme située entre le bâtiment et la route Suisse est achevée. Cet espace est, entre autres, destiné à accueillir les racks qui permettront de stocker les bateaux.

>> A lire aussi : L'impressionnante mue de l'historique chantier naval de Mies

«Nous sommes prêts à attaquer la démolition de l'intérieur et les rénovations extérieures suivront», précise le municipal myarolan, **Claude Hilfiker**. Pour rappel, certains éléments de ce bâtiment historique – occupé durant plusieurs décennies par le constructeur de bateaux Jean-Paul Sartorio – comme la charpente, seront conservés.

La pente douce (ou slip) qui permet la mise à l'eau des embarcations sera également revue avec l'installation de nouveaux rails. Si tout se passe comme prévu, la transformation du chantier naval devrait être achevée à l'automne.

Sécuriser des parcelles

Du côté de Tannay, la progression des aménagements est nettement moins visible, mais elle a franchi, il y a quelques jours, une étape importante avec le rachat par la commune de deux parcelles cantonales. «L'une d'entre elles accueillait l'ancien camping. La seconde de 85 m² est celle de la buvette de la plage, l'ancien bâtiment plus exactement», explique **Nathan Finkelstein**, municipal tannayroli. Chiffrée à 485 000 francs, cette double acquisition permet à la commune de s'assurer que ces parcelles ne seront jamais vendues à un promoteur.

>> A lire aussi : Esquisse du port de Tannay et de la plage de Mies de demain

Concernant l'agrandissement du port, le processus en est à ses débuts: «Dans une petite semaine, nous allons déposer au canton le dossier d'examen préalable», explique Nathan Finkelstein. Afin d'accompagner ce gros morceau de la transformation des rives, les deux conseils communaux ont approuvé, l'automne passé, une convention d'entente intercommunale. Cette dernière encadre le financement et la gestion de l'agrandissement ainsi que l'exploitation de la future infrastructure.